



Les partis ont des numéros

Articles

Le 12 septembre 2018 | Auteur : **Thierry Verhoeven**

Chaque parti qui se présente aux élections a un numéro tiré au sort. Les partis qui ont des élus au parlement de la région ont le même numéro dans toutes les communes de la région. C'est plutôt un avantage.

En Wallonie, par exemple, il y a 5 partis au parlement régional. On tire donc au sort seulement 5 numéros. Chaque parti est assuré d'être dans les premiers sur le bulletin. En plus, on dit que le parti qui a le numéro 1 est un peu plus avantage. Des électeurs qui ne savent pas pour qui voter ont tendance à choisir le numéro 1. Le tirage a eu lieu le 1er septembre.

Les numéros sont les suivants :



Il y a un tirage au sort à partir du N° 6 pour les autres partis qui se présentent.